



Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Identifier les risques professionnels de votre entreprise, utiliser une méthodologie pour les hiérarchiser et construire un plan d'action des mesures de prévention des risques.

OBJECTIFS :

- 1/ Identifier le cadre légal de la réglementation en matière de prévention.
- 2/ Identifier et évaluer les risques professionnels.
- 3/ Mettre en œuvre une méthodologie pour prioriser les actions et construire un plan d'action.

PUBLIC :

Toute personne ayant un rôle dans la prévention des risques, service santé sécurité, RH, membres du CSE



Durée : 1 jour
(7 heures)



Tarif : Consulter notre calendrier

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis.

PROGRAMME :

intra-entreprise inter-entreprise

Le contexte réglementaire (1h) :

- Les obligations générales de l'employeur,
- Les principes généraux de prévention,
- L'évaluation des risques et le document unique : objectifs et exigences,
- Les sanctions.

L'évaluation des risques et le document unique (3h) :

- Notions de base : danger, risque, prévention ...
- Typologie des risques,
- Chutes,
- Circulations,
- Manutentions et postures,
- Risque chimique,
- Équipements de travail,
- Environnement de travail,
- RPS.

Le document unique comme outil de prévention (2h) :

- Démarche générale : les différentes étapes et les conditions de réussite,
- Méthodologie d'évaluation – présentation d'une méthodologie type AMDEC,
- Rédaction du document unique Élaboration et suivi d'un plan d'action,
- Amélioration continue,
- Communication auprès des salariés.

Mise en application (chasse aux risques illustrée) par des cas pratiques en groupe (1h).

Méthode et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et exercices avec échanges de pratiques, remise d'un support pédagogique.

Modalité d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

formation@sseti.fr • 03 87 74 33 65

sseti

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR